



Communiqué de presse
Information boursière

Paris, le 25 septembre 2012

SUSPENSION TEMPORAIRE DE LA COTATION A LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLABIOS

Dans un contexte difficile et peu visible pour l'industrie photovoltaïque faisant suite aux évolutions réglementaires successives, SOLABIOS a du faire face à des facteurs conjoncturels et structurels qui ont entraîné une dégradation de la situation économique et financière de la société au cours de l'exercice 2011.

- Des retards dans le raccordement de certaines centrales au réseau ERDF qui ont entraîné un décalage dans l'encaissement des revenus tirés de la revente de l'électricité à EDF ;
- Des problèmes opérationnels : 9 sites n'ont toujours pas atteint le stade de la mise en service industrielle et les travaux d'1 site ont été retardés du fait de la présence d'amiante dans les infrastructures ;
- Un litige relatif au raccordement de 2 sites situés en Corse, dont le montant des loyers versés (sans contrepartie de revenus) aux SEP rattachées à ces sites s'élève à près de 1 036 K€.

Ainsi, à ce jour sur 23 projets financés en SEP, seuls 13 sont finalisés et contribuent aux revenus du Groupe. Ceci est insuffisant puisque dans le même temps, SOLABIOS s'est engagé auprès de l'ensemble des porteurs de parts de SEP à leur verser des loyers, d'où les difficultés financières du Groupe.

Données consolidées en K€	2010	2011*
Au 31 décembre		
Chiffre d'affaires	18 591	8 853
EBITDA	79	(5 898)
Résultat exceptionnel	(29)	(1 170)
Résultat net	(233)	(8 171)
Capitaux propres	75	- 7 143
Trésorerie disponible	1 278	3 691
Dettes	24 029	20 257

* Comptes en cours de revue par les Commissaires aux Comptes.

Mesures prises et perspectives

Afin de faire face à ces difficultés, la société a engagé des mesures de restructuration opérationnelles :

- La réduction des charges fixes de la société grâce au déménagement du siège dans des locaux moins coûteux, des réductions de charges de personnels et une forte diminution du budget marketing ;
- L'adoption d'un nouveau modèle économique, en intégrant les centrales appartenant aux investisseurs réunis au sein des différentes SEP dans les actifs de la société et en transformant ainsi les investisseurs en détenteurs d'obligations potentiellement actionnaires par le biais d'émission d'obligations convertibles en actions.

Par ailleurs, la société SOLABIOS a requis auprès du Tribunal de Commerce de Paris l'ouverture d'un mandat ad hoc. Ce dernier a été ouvert le 15 mai 2012, pour une durée de 4 mois, afin d'assister la société dans les négociations avec ses partenaires financiers, avec ses fournisseurs et ses clients, en particulier, avec ERDF et EDF afin de permettre la pérennité de l'entreprise.

Le 15 septembre 2012, sur la base des conclusions du mandataire ad hoc, le mandat a été prolongé pour une durée de 4 mois.

L'évaluation de la situation économique et financière effectuée sous l'égide du mandataire ad hoc a permis de constater et de conclure aux éléments suivants :

- Au 31 décembre 2012, la société bénéficiera d'une trésorerie excédentaire et ne sera donc pas en état de cessation de paiement ;
- En l'absence de mesures de restructuration la trésorerie devrait se dégrader significativement au cours de l'exercice 2013 et l'exploitation seule ne lui permettra pas de redevenir positive ;
- Mais des mesures de restructuration sont à mettre en place afin d'enrayer cette évolution attendue et permettre ainsi la continuité de l'exploitation.

Ces mesures de restructuration passent par un réaménagement des conditions servies à certains investisseurs.

Pour cela, une consultation des investisseurs ayant investis dans les SEP va être lancée par le mandataire ad hoc afin de leur exposer les mesures envisagées et de recueillir, dans les formes légales requises, leur accord.

Selon les prévisions effectuées, l'acceptation de ces mesures devrait permettre d'assurer la pérennité de l'exploitation :

- en réalisant des économies substantielles permettant de réallouer les ressources dégagées dans l'investissement dans de nouveaux projets photovoltaïques clefs en mains et de générer ainsi un chiffre d'affaires annuel additionnel à partir de 2014 ;
- en améliorant de manière significative les cash-flows de la société.

La difficulté de la restructuration ne tient pas tant dans les mesures à mettre en œuvre, que dans le processus d'exécution qui requiert la consultation des investisseurs réunis au sein des SEP.

Le Groupe communiquera auprès de ses actionnaires les résultats des consultations le plus rapidement possible.

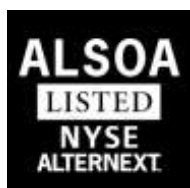
Dans ce contexte :

- la société a demandé la suspension temporaire de la cotation de ses titres sur le marché Alternext (FR0010757377 - ALSOA) ;
- la société a requis, le 13 septembre 2012, le report de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011, jusqu'au 30 novembre 2012.

Modification de l'actionariat de SOLABIOS

Le protocole d'association signé le 7 mars 2011 entre Monsieur Frédéric Errera, Président Directeur Général de SOLABIOS SA et Monsieur Christian Giudicelli, fondateur et Gérant du groupe Voltaïca SARL a été rompu d'un commun accord, en avril 2012. Ce protocole prévoyait une montée progressive de Monsieur Christian Giudicelli au travers du groupe Voltaïca dans le capital de SOLABIOS. Les actions ainsi détenues par Voltaïca ont été cédées au profit de SOLABIOS Production, le 4 avril 2012. Par cette acquisition, SOLABIOS Production détient 13,74% du capital social de SOLABIOS SA.

A propos de Solabios :



Solabios est une société spécialisée dans la conception et la commercialisation de solutions d'investissements innovantes, éthiques et respectueuses de l'environnement dans des secteurs aussi variés que le photovoltaïque, le développement des énergies durables (hydroélectriques et micro-algues) ou la prise en charge de la dépendance au travers du développement d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Solabios est cotée sur NYSE ALTERNEXT depuis mars 2011 et le Marché Libre de Francfort depuis janvier 2011.

Pour plus d'informations financières, n'hésitez pas à consulter notre site <http://www.solabios.com>

SOLABIOS Frédéric Errera Président Directeur Général frederic.errera@solabios.com	GENESTA (Listing Sponsor) Hervé Guyot hguyot@genesta-finance.com Tél + 33 (0)1.45.63.68.60 Wilfried Botrel wbotrel@genesta-finance.com Tél + 33 (0)1.45.63.68.61 Charles-Antoine Dionisi cadionisi@genesta-finance.com Tél + 33 (0)1.45.63.68.63
---	---